

## ENSEIGNEMENT AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE

Personnes rejoignables	169		Hommes	Femmes
Nombre de répondants	68	40,2 %	5 ( 7 %)	63 ( 93 %)

Note : les pourcentages ne sont pas affichés pour les questions ayant 5 répondants ou moins.

### Situation des diplômés à la 1<sup>re</sup> semaine d'avril 2005 et 2006

	Avril 2005		Avril 2006	
	Nombre	%	Nombre	%
Sur le marché du travail	62	92,5	63	94,0
Aux études	4	6,0	3	4,5
Inactifs professionnellement	1	1,5	1	1,5
<b>Nombre total</b>	<b>67</b>		<b>67</b>	

### Situation des diplômés sur le marché du travail à la 1<sup>re</sup> semaine d'avril 2005 et 2006

	Avril 2005		Avril 2006	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>En EMPLOI</b>	<b>60</b>	<b>96,8</b>	<b>62</b>	<b>98,4</b>
Ayant un emploi à temps plein	46	74,2	45	71,4
Ayant un emploi à temps partiel	10	16,1	13	20,6
Ayant plusieurs emplois à temps partiel	4	6,5	4	6,3
<b>Au CHÔMAGE</b>	<b>2</b>	<b>3,2</b>	<b>1</b>	<b>1,6</b>
<b>Nombre total</b>	<b>62</b>		<b>63</b>	
<b>En emploi et poursuivant des études</b>	<b>2/60</b>		<b>4/62</b>	

### Période écoulée pour obtenir un 1<sup>er</sup> emploi à temps plein

	Total		Total	
	Nombre	%	Nombre	%
Aucun délai	16	28,6	5	8,9
De 0 à 3 mois	15	26,8	2	3,6
De 3 à 6 mois	9	16,1	0	0,0
De 6 à 9 mois	9	16,1	0	0,0
			0	0,0
			0	0,0

### Données relatives à l'EMPLOI pour la 1<sup>re</sup> semaine d'avril 2006

Correspondance études/travail	Total		Type de travail	Total	
	62			62	
	Nombre	%		Nombre	%
Emplois reliés	62	100,0	Permanent	6	9,7
			Temporaire renouvelable	14	22,6
Emplois non reliés	0	0,0	Temporaire non renouvelable	30	48,4
			Temporaire mais ignore si renouvelable ou non	12	19,4

### Raison principale d'un travail non relié à la formation

	Total			Total	
	Nombre	%		Nombre	%
Opportunité plus intéressante	0		Pas trouvé d'emploi dans mon domaine	0	
Pas trouvé d'emploi satisfaisant	0		Correspond à d'autres études	1	
Concours de circonstances	1		J'ai conservé mon ancien emploi	0	
Mes intérêts ont changé	0		Autre raison	0	

## Nombre total d'heures de travail par semaine

Travail à temps plein	Total		Travail à temps partiel	Total	
	Nombre	%		Nombre	%
De 30 à 45 h	42	93,3	Moins de 10 h	0	0,0
De 46 à 54 h	2	4,4	De 10 à 19 h	3	17,6
55 h et plus	1	2,2	De 20 à 29 h	12	70,6
			De 30 à 45 h	2	11,8

## Salaire

Travail à temps plein	Total		Travail à temps partiel	Total	
	Nombre	%		Nombre	%
Salaire annuel			Salaire horaire		
Moins de 23 000 \$	2	4,4	Moins de 15,00 \$	0	0,0
De 23 à 30 999 \$	8	17,8	De 15 à 21,99 \$	1	5,9
De 31 à 36 999 \$	21	46,7	De 22 à 28,99 \$	9	52,9
De 37 à 44 999 \$	13	28,9	De 29 à 35,99 \$	5	29,4
De 45 à 50 999 \$	0	0,0	De 36 à 42,99 \$	2	11,8
De 51 à 56 999 \$	1	2,2	43 \$ et plus	0	0,0
57 000 \$ et plus	0	0,0			

## Raison principale d'un travail à temps partiel

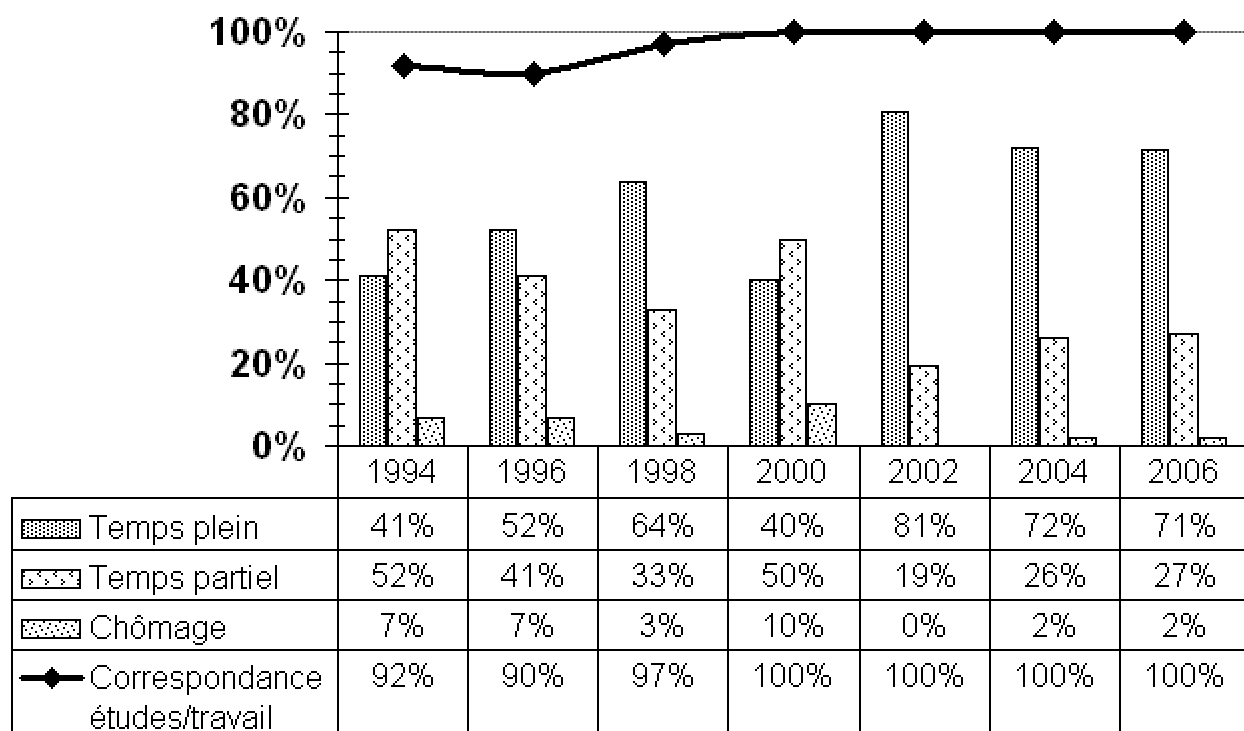
	Total			Total	
	Nombre	%		Nombre	%
Seul emploi dans mon domaine	5	29,4	Occasion d'entrer dans l'entreprise	3	17,6
Pour rester dans ma région	0	0,0	Pas trouvé d'emploi à temps plein	6	35,3
À la suite de coupures	0	0,0	Par choix	1	5,9
Ma situation ne me permettait pas de travailler à temps plein	0	0,0	Pour étudier	0	0,0
			Autres	2	11,8

## Commentaires

Comme c'était le cas lors des relances antérieures, l'entrée sur le marché du travail des répondants du bac en enseignement au préscolaire et au primaire se fait par le biais d'emplois contractuels (90,3 % des postes occupés sont à caractère temporaire).

En revanche, la plupart des autres statistiques relatives à l'emploi leur sont favorables : ils travaillent presque tous (98,4 %); dans tous les cas, ces emplois correspondent à la formation reçue et ce sont en majorité des emplois à temps plein (71,4 %). Par contre, pour un certain nombre d'entre eux, les délais avant de décrocher un premier emploi à temps plein ont été plus longs lorsque comparés à la dernière relance (plus de six mois : 28,6 % vs 7,1 %) et ils sont plus nombreux à recevoir un salaire annuel moins élevé (22,2 % gagnaient moins de 31 000 \$ par année vs 14,6 % en 2004).

Notons également que ces diplômés sont presque exclusivement des femmes (93 %) et qu'ils prennent connaissance de leur premier emploi principalement lors d'un stage (dans 39,3 % des cas) ou lors de visites, lettres et téléphones aux employeurs (25 %).



## Données relatives à la FORMATION et aux ÉTUDES

### Activités de FORMATION entreprises depuis la fin des études

Cours d'anglais (4)

Cours sur la réforme en mathématiques

Formation sur un logiciel de création de pictogrammes

Cours pour le dépistage de problèmes orthophoniques

Cours en psychologie de la personnalité

### Programmes d'ÉTUDES supplémentaires entrepris après le diplôme de premier cycle

Maîtrise sciences de l'éducation (2)

Maîtrise adaptation scolaire

D.E.S.S. enseignement

Microprogramme art-thérapie

Certificat philosophie pour les enfants

Certificat intervention psychosociale (2)

Maîtrise administration scolaire

Microprogramme nouvelles pratiques du français

Certificat langues modernes

Certificat psychologie

### Motif principal de la poursuite des études

	Nombre			Total	
	Nombre	%		Nombre	%
Pas trouvé d'emploi	0	0,0	Augmenter mes compétences	3	30,0
Pas trouvé d'emploi satisfaisant	0	0,0	Intérêt pour les études	2	20,0
Augmenter mes possibilités d'emploi	2	20,0	Changer de domaine de formation	0	0,0
Exigence de la profession	1	10,0	Exigence de l'employeur	0	0,0
Obtenir poste ou salaire plus élevé	1	10,0	Autre	1	10,0

### Lien entre les études supplémentaires et celles de 1<sup>er</sup> cycle

	Nombre			Total	
	Nombre	%		Nombre	%
Même domaine	3	30,0	Domaine connexe	6	60,0
			Autre domaine	1	10,0

# ENSEIGNEMENT AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE

## Description des emplois

### Enseignant titulaire au primaire

- Préparation de cours, enseignement des matières prévues au programme, encadrement des élèves et gestion de classe.
  - Correction d'examens et évaluation du progrès et du rendement scolaire de chaque élève.
  - Construction de matériel pédagogique.
  - Organisation d'activités parascolaires et de projets éducatifs.
  - Personne-ressource pour les parents et les différents intervenants.
  - Rencontres avec les parents et préparation des bulletins.
  - Participation aux réunions pédagogiques et administratives ainsi qu'à divers comités et conseils scolaires.
  - Surveillance dans la cour d'école.
  - Neuf d'entre eux travaillent à contrat pour des périodes qui ne couvrent pas toute l'année scolaire.
- Commission scolaire (34)
  - Conseil scolaire de l'Alberta
  - Vancouver School Board

### Enseignant à temps partagé

- Compléter les tâches d'enseignement de professeurs titulaires qui n'auraient pris, par exemple, qu'un 3/5 de tâche pour l'année scolaire en cours.
  - Prendre en charge l'enseignement d'une ou de plusieurs matières à un ou à plusieurs groupes d'élèves.
  - Collaborer avec l'enseignant titulaire.
  - Préparer des cours, enseigner, gérer la classe, évaluer les élèves, corriger les devoirs et les examens, rencontrer les parents, etc.
  - Tous travaillent à temps partiel.
- Commission scolaire (7)

### Enseignant suppléant au primaire

- Remplacer sur appel l'enseignant titulaire pendant des périodes variant d'une journée à quelques jours ou semaines.
  - Connaître tous les programmes des différents niveaux de classe.
  - Enseigner, encadrer les élèves, corriger les devoirs et examens, etc.
  - Surveiller aux récréations et au départ des autobus.
  - Une personne travaille aussi comme éducatrice en service de garde dans un CPE.
- Commission scolaire (6)

### Enseignant au préscolaire

- Préparer et animer des activités liées aux objectifs du programme.
  - Concevoir et développer du matériel pédagogique.
  - Développer chez l'enfant des habiletés de socialisation, de motricité fine et globale, de prélecture, préécriture et prémathématiques.
  - Évaluer les progrès des enfants.
  - Référer les élèves à risque.
  - Rencontrer les parents.
  - Participer aux réunions administratives et pédagogiques.
- Commission scolaire (5)

### Enseignant spécialiste au primaire

- Enseigner une matière scolaire à plusieurs groupes d'élèves au premier, au deuxième et/ou au troisième cycle dans une ou plusieurs écoles de la commission scolaire.
  - Préparer le matériel pédagogique.
  - Évaluer les progrès des élèves.
  - Corriger les travaux et examens.
  - Une personne enseigne la musique et l'autre l'art dramatique.
  - Tous travaillent à temps partiel.
- Commission scolaire (2)

### **Enseignant en classe jumelée**

- Titulaire de classe à niveaux jumelés (par exemple : un groupe composé d'élèves de troisième et de quatrième années).
- Préparation de cours et enseignement des matières prévues aux différents programmes.
- Gestion de classe; évaluation des apprentissages, correction; préparation des bulletins; participation aux réunions pédagogiques et administratives, etc.
- L'un d'eux enseigne dans une quatrième, cinquième et sixième années (triple niveau).

- Commission scolaire (2)

### **Enseignant en adaptation scolaire au préscolaire**

- Enseigner à un groupe de six élèves de maternelle quatre ans présentant des déficiences ou des troubles envahissants du développement.
- Évaluer les difficultés et établir des plans d'intervention individuels et de groupe.
- Concevoir et développer du matériel pédagogique.
- Évaluer les progrès et encadrer les élèves.
- Cette personne travaille à temps partiel.

- Commission scolaire

### **Enseignant en adaptation scolaire au secondaire**

- Enseigner les matières prévues au programme à un groupe d'élèves (jeunes de 14 à 17 ans) en cheminement particulier présentant des troubles de conduite et de comportement associés à des problèmes d'apprentissage.
- Préparer les cours et du matériel pédagogique.
- Élaborer des plans d'intervention individuels..
- Évaluer les acquis.
- Faire de la discipline et encadrer les élèves.
- Organiser et animer des activités devant favoriser la préparation au marché du travail, l'intégration sociale ou l'autonomie fonctionnelle.

- Commission scolaire

### **Personne-ressource en soutien à l'apprentissage (secondaire)**

- Cibler les difficultés des élèves à risque.
- Identifier des stratégies à leur faire développer pour faciliter leur cheminement scolaire.
- Enseigner de façon systématique ces stratégies.
- Cette personne travaille à temps partiel.

- Commission scolaire

### **Enseignant au secondaire**

- Préparation et planification de cours.
- Enseignement de la morale et de la formation personnelle et sociale (FPS).
- Gestion de classe.
- Évaluation des apprentissages.
- Correction d'examens et de travaux.
- Cette personne travaille à temps partiel.

- Commission scolaire